

**DEPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE
POLE DE MONISTROL
Avenue Général Leclerc
43120 MONISTROL/LOIRE**

Monistrol sur Loire

Département de Haute-
Loire

objet : Publicité temporaire sur le domaine public HORS AGGLOMERATION
affaire suivie par : T. CHAMBON tél : 04.71.61.79.56

Pôle de territoire de
Monistrol/L

Madame, Monsieur,

Vous nous faites part de votre intention de poser temporairement des panneaux annonçant une manifestation.

Je vous rappelle que **la législation ne permet pas la pose, hors agglomération, de panneaux sur le domaine public Départemental**. Néanmoins, afin de ne pas porter atteinte aux personnes qui s'investissent dans l'organisation de manifestations (et/ou dans la vie de leur commune), je vous autorise la pose temporaire de ces panneaux **sous les conditions suivantes :**

Ils devront être en carton ou plastique rigide (les palettes sont interdites)

Ils ne devront pas être fixés sur les supports de signalisation permanente.

Ils seront posés le long des routes (le plus loin possible de la chaussée), mais en aucun cas dans les carrefours et giratoires.

Ils ne devront pas masquer la visibilité ni présenter un danger pour l'usager de la route.

Vous voudrez bien établir un plan de pose avec emplacement exact et procéder à la dépose de ces panneaux (sans oublis) immédiatement après la manifestation.
Le domaine public devra rester propre.

En espérant avoir répondu à votre attente, et en vous souhaitant une forte affluence à votre manifestation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Responsable Gestion de la Route
Thierry CHAMBON

6 Av. Général Leclerc
43120 Monistrol-sur-Loire
téléphone :
04.71.61.79..50
télécopie :
04.71.66.32.67
mél :